

CALCUL DE L'INDEX PROFESSIONNEL FEMMES – HOMMES CHEZ YVELIN

ÉCART DE RÉMUNÉRATION
ENTRE LES FEMMES ET LES
HOMMES :

0/40

ÉCART DANS LA PROPORTION
DE FEMMES ET D'HOMMES
AUGMENTÉS OU PROMUS :

35/35

POURCENTAGE DE SALARIÉES
AUGMENTÉES À LEUR RETOUR
DE CONGÉ MATERNITÉ :

15/15

NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE
SOUS-REPRÉSENTÉ DANS LES 10
PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS :

5/10



POUR L'EXERCICE 2025, LE RÉSULTAT EST DE 55/100.